

Site of Gilly (Charleroi)

Present :

Representatives of the owner

Madame O. CENCIG, Deputy Mayor of Housing and Urban Development

Madame E. GOFFART, Deputy Mayor of Works

Monsieur G.MAILLIS, Bouwmeester - **Charleroi Bouwmeester CB**

Madame G LACASSE, Architect Planner - **Charleroi Bouwmeester CB**

Representatives of European

Mr. P.SAUVEUR, President of European Belgium

Mr.J-M DEGRAEVE, Vice-President of European Belgium

Mrs. A.DALLA TOFFOLA, Secretariat of European Belgium

Greeting

Mr SAUVEUR thanks Mrs O. CENGIC et Mr E. GOFFART, as well as Mr G MAILLIS and Mrs G. LACASSE for their presence and for their time and involvement in the project of European competition.

He also thanked the candidates of European, came in large numbers for this site visit.

The site of Charleroi is indeed very attractive and is currently among the top 5 of the fifty European sites put forward for consideration by the EUROPAN candidates.

After several words of welcome, he leaves the floor to Mr. Maillis for a general presentation of Charleroi and to Mr. Degraeve for a presentation of the EUROPAN site in Gilly.

Presentation by G. Maillis, Architect

Mr. Maillis presents 2 aspects of Charleroi.

- The geographical aspect

A quick presentation situates Charleroi at the intersection of 2 axes: the Sambre and Meuse valleys (the east to west axis) on the one hand and the former Charleroi-Brussels-Antwerp industrial backbone (the north to south axis) created at the start of the 19th century (the industrial era).

The city is spread over approximately 10,200 hectares and possesses, amongst other things, two motorway ring roads, a railway station serving 8 million passengers per year as well as an airport (a major hub for the airline Ryanair and its close to 100 destinations) that handles 7 million passengers per year.

The thematic aspect

4 sub-themes are elaborated upon:

Its identity

The city wishes to improve its currently poor image.

This improvement should include better structuring of its cultural projects and events, renovation of its urban facilities, including its street furniture and signposting, signs and services as well as everything that can contribute to its image (logo, web site, etc.).

Its landscape structure

Charleroi has a very fragmented landscape structure due to massive de-industrialisation: disused factories and railways, spoil heaps scattered over the landscape, a river (the Sambre) which has only ever been an industrial tool for the transport of materials, a sort of river highway that passes through the city.

Charleroi is encouraging projects that turn these weaknesses into strengths by breathing new life into the Sambre (via development of a portion of its quays that are now accessible to

the city's inhabitants), the transformation of the former railway lines into a network of paths and the spoil heaps (important recent service infrastructures – hospitals, fire services – have been created in the archetypal landscape of the spoil heaps).

The city is also developing other important projects such as the creation of a business district and housing, further development of the quays, the construction of a “River Tower”, the re-development of the railway station district and the creation of a pleasure boating port.

The renovation of the city centre

The city is faced with the de-population of its centre with regard to residents, shops and offices.

Many projects are underway such as the “Quay 10 – Cultural Centre”, the Rive Gauche shopping centre on the river's left bank, the extension of the Law Courts, the renovation of the Place Charles II square and the renovation of the ring road, all of which should breathe new life into the city centre.

Urbanisation strategy

Due to the position of its 14 peripheral urban centres, all of which are older than the centre of Charleroi itself, the City of Charleroi has developed with multiple nuclei.

This gives the city a star-shaped structure. The choice of the axes to be developed will depend in particular on their existing road and public transport infrastructures as well as the landscaping qualities to be improved that they possess.

Gilly is located on one such axis in the eastern district.

Presentation by J-M Degraeve, Vice President of EUROPAN Belgium

On the basis of the general plan featured in the EUROPAN dossier, Mr. Degraeve details the study and project areas.

The site area is de-structured and of low quality. The stake of the competition is to link the public buildings whilst respecting the programme and taking account of the district committee's views, also included in the dossier.

He describes the outlines of the programme, namely:

- Re-designing the entrance to the city hall.
- Re-designing the entrance to the “Temps Choisi” building.
- Re-structuring the car park area (185 places are to be retained).
- Establishing proposals for the sports complex especially with regard to the swimming pool, by putting forward suggestions for re-allocation whilst retaining a defined minimum amount of sporting facilities.
- Proposing further housing developments.

Before taking questions from the floor, Mr. Degraeve points out that some answers can already be found on the EUROPAN web site.

- The land concerned by the study must be considered as being flat.
- At this stage of the project, no technical information concerning the underground train line crossing the site will be given: only a non-constructible band of 10 metres (5 metres on each side of the underground line) should be observed.
- The plans and cross-sections of the buildings are not provided. The aim is to encourage a global view within the concept of a competition of ideas, in which inventiveness and creativity must be used to provide strategic proposals in order to develop the venue, whilst giving priority to studying the interface between the buildings and external spaces, rather than focusing on construction details.

The floor is then left to the candidates:

Which administrative functions will remain at the town hall in Gilly?

According to the new administrative organisation of Charleroi, in Gilly there will be a “one-stop-shop” centre that should carry out all conventional administrative formalities (population, civil status, police, etc.)

It should be a venue for receiving the town’s inhabitants with an estimated floor-space of approximately 200 m².

In fact, it should be a sort of “district town hall” that provides conventional administrative services.

Why choose this site for EUROPAN when there seems to be other priorities in Charleroi?

It is true that other sites are being studied, but the site of Place Destrée boasts many assets for EUROPAN. Private investments are planned, which is a good omen for the site’s dynamism. Furthermore, the challenges on the site should be in keeping with the stakes of the themes set out in the 13th session of the EUROPAN competition, namely “The Adaptable City”, which corresponds perfectly with the matter in hand.

Could you specify what type of car parks are desired?

A number of parking spaces (185) has been defined in the programme. This is the only constraint imposed and it is a deliberate decision to not impose any other criteria concerning the form or type of car park.

Its composition is left to the imagination of the project developers who should seek to upgrade the site, a place in which inhabitants should be given a more central position as opposed to cars, as was previously the case.

The square currently occupied by the car park is not very visible in Gilly. The aim is to make it re-emerge and come alive again.

Could you tell us about the “Citizens’ Committee” – What is its role?

The “Citizens’ Committee” was in place prior to EUROPAN.

The City of Charleroi has worked with this committee to draw up the documents provided to EUROPAN.

One of the texts included in the dossier for the candidates has indeed been drafted wholly independently by this association.

A representative of this Committee is also present at this meeting.

A visit of the site follows during which the candidates visit, in addition to the external areas, the reception area of the town hall, the “Temps Choisi” building, as well as the premises of the sports complex (reception, sports hall and disused swimming pool).

The session is closed at noon.

Site de Gilly (Charleroi)

Présents :

Représentants du Maître d'Ouvrage

Madame O. CENCIG, Echevine du Logement et de l'Urbanisme

Madame E. GOFFART, Echevin des Travaux

Monsieur G.MAILLIS, Bouwmeester - **Charleroi Bouwmeester CB**

Madame G LACASSE, Architecte Urbaniste - **Charleroi Bouwmeester CB**

Représentants d'Europan

Monsieur P.SAUVEUR, Président d'Europan Belgique

Monsieur J-M DEGRAEVE, Vice-Président d'Europan Belgique

Madame A.DALLA TOFFOLA, Secrétariat d'Europan Belgique

Accueil

Monsieur SAUVEUR remercie Madame O. CENGIC et Monsieur E. GOFFART, Echevins de Charleroi, ainsi que Monsieur MAILLIS et Madame LACASSE pour leur présence ainsi que pour leur disponibilité et leur implication dans le projet du concours EUROPAN.

Il remercie également les candidats d'Europan, venus en nombre pour cette visite de site.

Le site de Charleroi est en effet très attractif et se situe en ce moment au top 5 parmi la cinquantaine de sites européens proposés à la réflexion des candidats d'EUROPAN.

Après quelques mots d'accueil, il passe la parole à Monsieur MAILLIS pour une présentation générale de Charleroi et à Monsieur DEGRAEVE pour une présentation du site Europan de Gilly.

Exposé de G.MAILLIS, Bouwmeester

Monsieur MAILLIS présente Charleroi selon 2 volets

- Le volet géographique

Un rapide présentation situe Charleroi à l'intersection de 2 axes : le sillon Sambre et Meuse (axe Est-Ouest) d'une part et l'ancien axe industriel (axe Nord-Sud) Charleroi-Bruxelles-Anvers créée au début du 19^e siècle (ère industrielle)

La ville s'étend sur près de 10.200 ha et possède entre autres deux périphériques autoroutiers, une gare drainant 8 millions de passagers par an ainsi qu'un aéroport (siège de la compagnie Ryanair ; près de 100 destinations) pour un flux de 7 millions de passagers par an.

Le volet thématique

4 sous-thématiques sont développées :

Son identité

La ville souhaiterait améliorer son image actuellement peu valorisante.

Cette revalorisation devrait entre autres, passer par une meilleure structuration de ses projets culturels et événementiels, une rénovation de son équipement urbain, en ce compris son mobilier, sa signalisation, les enseignes de ses services et tout ce qui peut contribuer à son image (logo, site internet,...)

Sa structure paysagère

Charleroi hérite d'une structure paysagère très morcelée suite à une désindustrialisation massive : des usines et lignes de chemins de fer désaffectées, des terrils disséminés dans le paysage, un cours d'eau (La Sambre) qui n'a jamais été qu'un outil industriel de transport de matières, sorte d'autoroute fluviale qui traverse la ville.

Charleroi encourage les projets qui font de ces faiblesses des forces en redonnant vie, à la Sambre (aménagement d'une partie de ses quais désormais accessibles aux citoyens), aux anciennes lignes de chemin de fer transformées en RAVeL (réseau de promenades – voies lentes), aux terrils (d'importantes et récentes infrastructures de services (hôpitaux, caserne de pompiers) s'intègrent à ces paysages typiques des terrils)

La ville développe également d'autres projets importants comme la création d'un quartier d'affaires et de logements, d'autres aménagements de quais, la construction d'une tour « River Tower », le réaménagement du quartier de la gare avec la création d'un port de plaisance.

La rénovation du centre urbain

La ville doit faire face à une désertification de son centre ville, et ce tant au niveau de ses habitants, que de ses commerces et de ses bureaux.

De nombreux projets sont en cours tels que « Quai 10 – centre culturel » ; Centre commercial Rive gauche ; extension du Palais de Justice ; rénovation de la Place Charles II ; rénovation du périphérique,...qui devraient redonner vie au centre.

Stratégie d'urbanisation

Du fait de la disposition des ses 14 centres urbains périphériques, par ailleurs tous plus anciens que celui de Charleroi centre, la ville de Charleroi développe une urbanisation polycentrique.

Cela constitue ainsi une structure en étoile. Le choix des axes à développer sera notamment fonction de leurs infrastructures routières et de transports en commun existantes ainsi que des qualités paysagères à valoriser qu'ils présentent.

Gilly se situe sur un de ces axes du district Est.

Présentation par J-M DEGRAEVE, Vice Président d'Europas BELGIQUE

Sur base du plan général du site figurant dans le dossier EUROPAN, Monsieur DEGRAEVE situe les zones du site de projet et du site d'étude.

Le site présente un espace déstructuré, de faible qualité où l'enjeu du concours est de relier les bâtiments publics en respectant le programme et en tenant compte de l'avis du comité de quartier, également joint au dossier.

Il rappelle les grandes lignes du programme à savoir :

- Repenser l'entrée de l'hôtel de ville
- Repenser l'entrée du bâtiment du "Temps choisi"
- Restructurer l'espace du parking (185 places à conserver)
- Etablir des propositions pour le complexe sportif notamment par rapport à la piscine en proposant une réaffectation tout en conservant un minimum de surfaces sportives
- Proposition de complément de logements à suggérer

Avant de laisser la parole à l'assemblée, Monsieur DEGRAEVE rappelle quelques-unes des réponses déjà apportées au niveau du site internet d'EUROPAN.

- Le terrain faisant l'objet de l'étude doit être considéré comme plat
- A ce stade du projet, il ne sera pas communiqué d'informations techniques sur le métro traversant le site : seul un espace non-aedificandi de 10 mètres (5 mètres de part et d'autre de l'axe du métro) devra être réservé.
- Les plans et coupes des bâtiments ne sont pas fournis. Il s'agit en effet de réfléchir de façon globale, dans un concept de concours d'idées où l'inventivité et la créativité doivent se mettre au service d'une proposition stratégique d'aménagements des lieux, en réservant une priorité à l'étude de l'interface bâtiments/ espaces extérieurs plutôt que de focaliser sur des détails de construction.

La parole est ensuite donnée aux candidats :

Quelles seront les fonctions administratives qui seront maintenues à la maison communale de Gilly ?

Suivant la nouvelle organisation administrative de Charleroi, il subsistera à Gilly un « guichet unique » qui devrait assurer toutes les transactions administratives classiques (Population, Etat civil, Police,...)

Cela devrait représenter un accueil de la population que l'on peut estimer à environ 200 M2.

Il s'agit en fait d'une sorte de "Mairie de quartier" qui couvre les services administratifs classiques.

Pourquoi avoir choisi ce site pour Europan alors qu'il semble y avoir d'autres priorités à Charleroi ?

Il est vrai que d'autres sites sont à l'étude mais le site de la Place Destrée présente de nombreux atouts pour Europan. Des investissements privés y sont prévus, ce qui est un bon signal de dynamisme pour ce site. Par ailleurs les problématiques du site devaient répondre aux enjeux des thématiques de la 13^e session du concours Europan à savoir « la Ville adaptable », ce qui correspond fort bien à la problématique posée.

Pouvez-vous préciser le type de parking souhaité pour les voitures ?

Un nombre de places de parking (185 emplacements) a été défini au programme. C'est la seule contrainte imposée et c'est volontairement qu'aucun autre critère n'a été défini tant au niveau de la forme que du type de parcage.

La composition est laissée à l'imagination des auteurs de projets dans une logique de valorisation de l'espace dans lequel le citoyen doit prendre une position plus centrale jusqu'ici trop laissée à la voiture.

La place actuellement occupée par le parking est une place très peu visible dans Gilly. Le but étant de la faire "réapparaître" et par là-même la faire "revivre".

Qu'en est-il du "Comité Citoyen" – Quelle est sa fonction ?

Le "Comité Citoyen" préexistait à Europan.

La Ville de Charleroi a travaillé avec ce comité pour établir les documents fournis à Europan.

Un des textes joints au dossier des candidats a d'ailleurs été établi de façon tout à fait libre par cette association.

Un représentant de ce Comité est également présent dans cette assemblée.

S'en suit alors une visite du site où les candidats sont amenés à visiter, en plus des espaces extérieurs, le hall d'accueil de la Maison communale, la salle de spectacle du « Temps Choisi », ainsi que les locaux du centre sportif (accueil, salles de sports et piscine désaffectée).

La séance est levée à 12H00